



Prix nationaux de la pêche récréative au Canada

*Parmi vos connaissances,
y a-t-il quelqu'un qui aurait
fait quelque chose qui
contribue à la conservation,
à la protection ou à la mise
en valeur de la pêche
récréative au Canada?*



Qui est admissible?

Tout groupe, toute entreprise, toute association ou toute personne ne faisant pas partie du gouvernement et qui, selon vous, a apporté une contribution exceptionnelle dans des domaines comme l'animation récréative dans les communautés, la restauration et la mise en valeur des pêches et de l'habitat du poisson ou la promotion de la conservation et de la pêche récréative durable.

Que devrait contenir la mise en candidature?

Chaque mise en candidature doit comprendre :

- Un formulaire de mise en candidature dûment rempli.**
- Une brève description des antécédents du candidat.**



Une description du projet ou de la réalisation, ce qui peut comprendre :

- La description de la contribution du projet ou de l'activité à la conservation, ou à l'amélioration des pêches récréatives au Canada ou de l'habitat du poisson, ou encore à la sensibilisation du public à ces questions;
- La description des répercussions positives sur les pêches récréatives ou sur l'habitat du poisson et/ou sur la sensibilisation du public.
- La démonstration que le projet a contribué à l'amélioration des pêches récréatives, à l'essor des possibilités de pêche et/ou à l'accroissement de l'intérêt public pour la pêche récréative;
- Des lettres d'appui des personnes qui posent la candidature.

Y a-t-il une date limite pour la présentation des mises en candidature?

Le MPO en accepte tout au long de l'année, mais les mises en candidature reçues après le mi-août seront considérées pour les Prix de l'année suivante.

Qui décide sur les gagnants des Prix?

Un Comité de sélection national, formé de personnalités de marque canadiennes représentant chaque province et territoire, recommande cinq nominations au ministre des Pêches et des Océans qui prend la décision finale.

Combien de prix sont décernés chaque année?

Chaque année en printemps, cinq Prix sont remis aux lauréats.

Comment nommer quelqu'un?

On peut obtenir les formulaires de mise en candidature du :

Prix nationaux de la pêche récréative
au Canada
Ministère des Pêches et des Océans
200 rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6



Tél : 613-993-6695
Fax : 613-954-1407
Courriel : XNCRAwards@dfo-mpo.gc.ca
Site Web : www.dfo-mpo.gc.ca/rfa-ppr/awards-prix_f.htm

Le formulaire de mise en candidature rempli peut être envoyé à n'importe quel adresse ci-haut.

Publié par :
Direction générale des communications
Pêches et Océans Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0E6
MPO/2008-1519

© Sa majesté la Reine du Chef du Canada 2009
N° cat. : Fs23-151/2009
ISBN : 978-0-662-06446-6
N° cat. : Fs23-151/2009F-PDF
ISBN : 978-1-100-90605-8

Imprimé sur du papier recyclé

Prix nationaux de la pêche récréative

Créé en 1989 par Pêches et Océans Canada, ces Prix visent à souligner les réalisations de Canadiens et Canadiennes qui se dévouent pour la protection et la mise à valeur de la pêche récréative et de l'habitat dont elle dépend, pour le leadership dans les communautés, ou pour la promotion de la conservation et de la pêche récréative durable.